



# INFOSITE “ Gaube - Vignemale ”

Site Natura 2000 FR 7900925

N°1 - février 2005



## SOMMAIRE

- Editorial p. 1
- Natura 2000, Qu'est-ce que c'est ? p. 2
- Le site Natura 2000 « Gaube - Vignemale » p. 3
- Fiche technique « habitat naturel » p. 4
- Des usages et activités humaines liés de  
longue date aux richesses naturelles du site p. 5
- Natura 2000, outil pour garantir l'équilibre  
entre l'Homme et la Nature sur le site p. 5
- Associez-vous à la démarche!  
Planning p. 6

## EDITORIAL

---

Lancée en octobre 2003, la démarche Natura 2000 sur le site « Gaube, Vignemale » est aujourd'hui arrivée au terme de sa première phase. Lors de la réunion du comité de pilotage local, le 13 décembre 2004, les acteurs institutionnels et les partenaires concernés par le site ont ainsi validé l'état des lieux présenté par le Parc National des Pyrénées, responsable de l'élaboration du Document d'Objectifs pour ce site.

Ce Document d'Objectifs, ou DOCOB, permettra de traduire localement les objectifs de la Directive européenne « Faune-Flore-Habitats ». Dans un réseau de sites au patrimoine naturel remarquable sur le territoire de l'Union européenne, celle-ci vise à concilier préservation de la biodiversité et maintien des activités socio-économiques et culturelles locales.

Les multiples richesses naturelles et culturelles du site « Gaube-Vignemale » en font un territoire sur lequel la notion de « patrimoine » et les objectifs de la Directive sont essentiels.

Pour que le DOCOB représente un projet d'avenir partagé et concerté pour ce site, la participation active de tous est très importante. Ainsi, j'invite chacun d'entre vous à s'investir dans les groupes de travail thématiques qui seront réunis par le PNP tout au long de l'année 2005. En salle et sur le terrain, ils seront le lieu privilégié des échanges, des réflexions et des propositions intégrées par la suite au DOCOB.

Ce bulletin vous permettra de mieux apprécier les richesses du site « Gaube, Vignemale », ainsi que la démarche suivie lors de l'élaboration du DOCOB. Je formule le vœu que cela vous encourage à participer et à vous impliquer dans les prochaines étapes du travail. Le succès et la pertinence des projets élaborés dans ce DOCOB dépendront en effet de votre implication au sein de cette démarche collective.

Emile SOUMBO,  
sous-préfet d'Argelès-Gazost

## NATURA 2000 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

### Un réseau écologique européen

« Favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales », tel est l'objectif de la **Directive Habitats\*** de 1992. Pour répondre à cet objectif et justifier l'adoption de la convention sur la diversité biologique au "Sommet de la Terre" de Rio de Janeiro (1992), l'Union européenne a décidé de constituer un réseau européen de sites naturels dénommé « **Natura 2000** ».

Le réseau « Natura 2000 » regroupe l'ensemble des espaces désignés en application des directives "**Oiseaux\***" (1979) et "**Habitats\***" (1992). Il assurera le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire cités en annexe des directives.

### Des objectifs définis en commun pour chaque site

Pour définir les objectifs de conservation des espèces et habitats naturels et y intégrer les exigences socio-économiques locales, la France a choisi d'élaborer un « **Document d'Objectifs** » (DOCOB) pour chaque site.

A partir d'un inventaire biologique et d'un état des lieux des activités humaines, ce document permettra de préconiser des **mesures de gestion** conservatoire, en fonction des **priorités** définies en commun sur chaque site.

La réalisation de ce document nécessitera une **large participation** des acteurs locaux, pendant les 24 mois que durera son élaboration. Les mesures de gestion proposées **en commun** aboutiront à la **signature de contrats** avec les partenaires volontaires (éleveurs, fédérations, associations, ...).

## COMMENT EST ELABORE LE DOCUMENT D'OBJECTIFS ?

### LE PARC NATIONAL DES PYRENEES, UN INTERVENANT DE PREMIER PLAN

L'élaboration du DOCOB est prise en charge sur chaque site Natura 2000 par un **opérateur local**, désigné par le préfet de département. Il est responsable des travaux d'inventaire et d'analyse, organise la concertation, et assure la communication autour du projet.

Pour le site « Gaube - Vignemale », cette mission a été confiée au parc national des Pyrénées, présent depuis 1967 sur ce site situé en totalité en zone centrale. Le lancement officiel de la procédure par le premier **comité de pilotage local** a eu lieu le 14 octobre 2003.

### LE COMITE DE PILOTAGE LOCAL

Il est constitué d'élus, de représentants des principaux acteurs socio-économiques et associations concernés par le site « Gaube - Vignemale ». Il est chargé de l'examen et de la **validation** des étapes successives du travail mené par l'opérateur technique et les groupes de travail.

### LES GROUPES DE TRAVAIL, CLE D'UN TRAVAIL ELABORE EN COMMUN

Les résultats et problématiques ressortant des travaux successifs de l'opérateur local seront régulièrement soumis à discussion auprès des acteurs locaux et des experts, réunis au sein des **groupes de travail thématiques**. Eleveurs, bergers, forestiers, représentants d'associations locales, d'administrations ou de fédérations et élus se retrouveront autour des thématiques essentielles sur le site : « **pastoralisme** », « **forêt** » et « **tourisme, loisirs et développement local** ».

## LE DOCOB, UNE BASE POUR LES CONTRATS NATURA 2000

L'objectif général de Natura 2000 est de favoriser un développement durable et respectueux de la biodiversité. Il sera rempli lorsque les préconisations d'action décidées en commun se traduiront sur le terrain par la mise en place des mesures de gestion contractuelle qui prendront la forme de **contrats Natura 2000\***.

### QUELQUES DEFINITIONS

#### Directive européenne

Texte adopté par les Etats membres de l'Union Européenne prévoyant une obligation de résultat en fonction des objectifs à atteindre, tout en laissant à chaque Etat le choix des moyens pour y parvenir.

#### Directive "Habitats"

Directive 92-43 / CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Elle comprend notamment une annexe I (habitats naturels), une annexe II (espèces animales et végétales) pour lesquels les Etats membres doivent désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

#### Directive "Oiseaux"

Directive 79-409 / CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle organise la protection des oiseaux considérés comme rares ou menacés à l'échelle de l'Europe et celle des habitats nécessaires à leur reproduction et à leur survie. Dans chaque pays de l'Union européenne seront classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS) les sites les plus adaptés à la conservation des habitats de ces espèces.

#### Contrat Natura 2000

Contrat passé entre un acteur local engagé volontairement (communes, agriculteurs, chasseurs, forestiers, ...) et l'Etat. Fondé sur les mesures préconisées dans le DOCOB, ce contrat d'une durée minimale de 5 ans est soutenu financièrement par l'Etat et l'Union Européenne.

## LE SITE NATURA 2000 « GAUBE - VIGNEMALE »



### CARTE D'IDENTITE

**Surface :** 7300 ha  
**Altitude minimale :** 1110 m.  
**Altitude maximale :** 3298 m. (Vignemale)  
**Communes administratives :** Cauterets, Gavarnie.  
**Date de début du Docob :** octobre 2003  
**Date prévue pour la fin du Docob :** décembre 2005

Le Site d'Intérêt Communautaire «Gaube-Vignemale » est compris en totalité en zone centrale du Parc National des Pyrénées. Il comporte de très nombreuses richesses naturelles et culturelles, caractéristiques des milieux et paysages de la montagne pyrénéenne, dans leur plus grande diversité.

### • Un patrimoine naturel exceptionnel

#### • UNE GRANDE RICHESSE EN HABITATS NATURELS

Une campagne de cartographie des habitats naturels au 1/10 000ème est en cours sur le site. Elle couvre aujourd'hui plus de 70 % de sa surface, et devra être complétée à l'été 2005. De très nombreux habitats naturels, correspondant à une grande diversité de milieux de montagne, ont déjà été identifiés.

Au sein de toutes les formations végétales (zones humides, pelouses, landes, forêts et milieux rocheux), 23 grands types d'habitats sont d'intérêt communautaire. Parmi eux, 3 sont même prioritaires :

**Les gazons riverains arctico-alpins à *Elyne faux Carex*** (code UE 7240) : lié à l'activité glaciaire et aux torrents et ruisseaux très froids, cet habitat est particulièrement rare dans les Pyrénées (cf. fiche technique - p.4)

**Les tourbières hautes actives** (code UE 7110) : très vulnérables, ces habitats de faible surface sont présents sous la forme de buttes de sphagnes, liés aux complexes tourbeux (plateaux du Cayan et du Marcadau, Gaube, ...)

**Les formations herbues à *Nard*, riches en espèces**, (code UE 6230) : ces pelouses, liées à un pâturage extensif modéré, sont présentes sur le site principalement à l'étage montagnard, les milieux les plus riches ayant été identifiés sur les plateaux du Cayan et de la haute vallée du Marcadau, ainsi que dans les bas de versant et fonds de vallée de Gaube, du Lutour et de Pouey-Trénous

**Habitat naturel**  
 Zone homogène définie par la présence d'espèces végétales et animales caractéristiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur ce milieu.

**Habitats d'intérêt communautaire**  
 Habitats en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant des exemples remarquables de caractéristiques propres à une ou plusieurs des six régions biogéographiques européennes, énumérés à l'annexe I.

**Habitats ou espèces prioritaires**  
 Habitats ou espèces d'intérêt communautaire en danger de disparition sur le territoire européen et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

#### • PLUSIEURS ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUR LE SITE :

##### Espèces animales :

Le Lézard montagnard des Pyrénées (*Iberolacerta monticola*), dans les éboulis d'altitude

Le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), hôte discret des gaves et ruisseaux.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), qui fréquente à nouveau les gaves de la vallée de Cauterets



G. POTIER

Le site représente aussi une zone de chasse importante pour quatre espèces de chauves-souris citées à l'annexe II de la Directive « Habitats » (le Grand Murin, le Petit Rhinolophe, la Barbastelle d'Europe et le Vespertilion à oreilles échancrées). Il est également le lieu de vie de plusieurs espèces de l'annexe IV : reptiles, amphibiens (Euprocte des Pyrénées, Crapaud accoucheur), et plusieurs autres espèces de chauves-souris), et un papillon : l'Apollon.

##### Espèces végétales :

La Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), petite mousse qui colonise les troncs morts des forêts montagnardes fraîches.



E. FARAND

**Espèces d'intérêt communautaire**  
 Espèces en danger ou vulnérables ou rares ou endémiques (c'est à dire propres à un territoire bien délimité) énumérées aux annexes II (désignation de Zones Spéciales de Conservation) et IV (protection stricte) de la directive « Habitats ».

Par ailleurs, de nombreuses espèces de la directive Oiseaux, ainsi que de très nombreuses espèces animales et végétales rares ou protégées au niveau national sont présentes sur le site.

## Un habitat naturel très rare, lié aux phénomènes glaciaires : les Gazons riverains à Elyne fausse Laïche

### - Caractéristiques :

- **Description** : Il s'agit de gazons courts, dominées par l'Elyne fausse Laïche (*Kobresia simpliciuscula*), dont les hampes raides coiffent les touffes denses. Ces communautés s'implantent sur des bordures sableuses de ruisseaux et torrents froids et très oxygénés de haute altitude, et comportent en association plusieurs plantes typiquement alpines. Elles sont dites « pionnières » car liées au remaniement fréquent provoqué par l'activité glaciaire, qui renouvelle périodiquement le milieu.



Gazons à Elyne fausse Laïche aux Oulettes de Gaube

- **Ecologie et répartition** : Cet habitat lié aux zones froides se rencontre dans les zones boréales et les montagnes de haute altitude (1900-2400 m). Jusque très récemment, il n'était connu en France que dans les Alpes, mais les inventaires menés ces dernières années ont permis d'identifier de très rares stations de cet habitat dans les Pyrénées (cirque de Gavarnie).
  - **Statut** : les gazons riverains arctico-alpins à Elyne fausse Laïche sont d'intérêt communautaire **prioritaire** au titre de la Directive « Habitats » (cf. encadré).  
Par ailleurs, cet habitat est le refuge d'espèces arctico-alpines très rares, telles que l'Elyne fausse-Laïche, citée comme « vulnérable » au Livre Rouge de la Flore menacée de France.
  - **Contribution du site pour la conservation de cet habitat** : cet habitat est très rare, très localisé et souvent de très petite superficie (quelques m<sup>2</sup>). Aussi, bien que modeste, la surface couverte par cet habitat sur le site « Gaube-Vignemale », en fait **le site le plus important** du massif pyrénéen pour cet habitat, ainsi que pour l'Elyne fausse Laïche.
  - **Vulnérabilité de l'habitat** : cet habitat est particulièrement fragile, sensible à toute modification des écoulements d'eau, aux travaux de terrassement, ainsi qu'à une pression pastorale trop importante.  
A long terme, le réchauffement climatique pourrait également compromettre la conservation de cet habitat.
- Etat d'inventaire et diagnostic écologique de l'habitat sur le site « Gaube-Vignemale »
- **Localisation** : cet habitat est localisé en haute vallée de Gaube, dans le secteur des Oulettes.
  - **Etat de conservation** : toutes les stations identifiées sont en **bon état** de conservation, et l'habitat ne semble pas directement menacé sur le site.  
Cependant, la présence de sentiers très fréquentés à proximité immédiate de ces milieux implique d'en considérer les effets. Ainsi, la multiplication des sentiers, très important à la passerelle d'Esplumouse, risque d'entraîner des dégradations de l'habitat (piétinement, érosion) si le sentier n'est pas réhabilité.
  - **Perspectives** : plusieurs éléments seront à aborder dans la suite du DOCOB :
    - ❖ Approfondir les caractéristiques biologiques et écologiques de cet habitat
    - ❖ Mieux définir l'utilisation de cet habitat par les troupeaux, et en évaluer les effets
    - ❖ Evaluer l'impact possible du réchauffement climatique sur l'activité glaciaire, et les conséquences sur l'habitat
    - ❖ Prise en compte de l'habitat dans la gestion du site : *les travaux de réhabilitation du sentier des Oulettes ont déjà permis de minimiser les impacts de la forte fréquentation sur cet habitat (été 2004)*

## • Des usages et activités humaines liés de longue date aux richesses naturelles du site

### • LE PASTORALISME

L'activité pastorale, qui est en partie à l'origine des milieux et des paysages actuels d'estives, demeure l'activité humaine principale sur le site. Cette activité connaît cependant depuis un siècle un déclin très marqué, caractérisé par une diminution constante du nombre de troupeaux et de leurs effectifs. La situation est cependant très contrastée localement.

Les troupeaux, notamment bovins, se concentrent dans les zones les plus favorables (meilleurs accès, équipements), tandis que de nombreux quartiers éloignés (pâturages ovins) sont progressivement abandonnés. Le passage des anciens modes de gardiennage sur de petits quartiers à une libre pâture sur de vastes entités de gestion permet d'expliquer en partie ces phénomènes.

### • LES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS :

Les vallées du site comportent des lieux emblématiques du massif pyrénéen (Vignemale, Pont d'Espagne, Lac de Gaube, ...) ce qui en fait un des secteurs les plus fréquentés de la chaîne, été comme hiver.

drainent et canalisent cette importante fréquentation, essentiellement dans les fonds de vallée et les plateaux.

Les nombreux équipements et infrastructures touristiques, ainsi que l'important réseau de sentiers

Les ruisseaux et surtout les lacs du site attirent de très nombreux pêcheurs. La pratique de l'alevinage est généralisée depuis longtemps sur l'ensemble du site, selon des modalités qui ont varié au cours du temps.

### • LA GESTION SYLVICOLE :

La Forêt Syndicale de la Vallée de Saint-Savin couvre plus de 1 250 ha sur la zone basse du site. Ces forêts sont destinées essentiellement à la protection (protection paysagère, protection contre

les risques naturels, protection de la faune et de la flore) et dans une très faible mesure à la production et à l'accueil du public.

### • LA PRODUCTION HYDROELECTRIQUE :

Le barrage d'Ossoue est un élément important de la production hydroélectrique en haute vallée de Luz, lié à la centrale de production de Pragnères.



Troupeau bovin en vallée du Lutour

## NATURA 2000 : UN OUTIL POUR GARANTIR L'EQUILIBRE ENTRE L'HOMME ET LA NATURE, A TRAVERS UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES DU SITE

### • Tourisme et activité pastorale, deux vocations essentielles du site « Gaube-Vignemale » à concilier

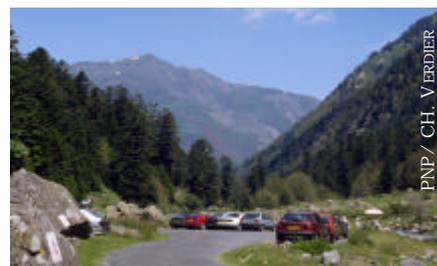
L'activité pastorale a contribué à façonner les paysages d'estives et les milieux naturels associés tels que nous les connaissons aujourd'hui sur le site « Gaube-Vignemale ». Les nombreux attraits de ces vallées de haute montagne en font aujourd'hui, et plus que jamais, des territoires appréciés de tous. Les richesses écologiques et paysagères du site sont en effet un patrimoine partagé par une grande diversité d'utilisateurs : les éleveurs et leurs troupeaux, les promeneurs, les pêcheurs, les scientifiques, ...

La vocation touristique du site est ainsi devenue un élément particulièrement important à prendre en compte. Or, depuis de nombreuses années, les publics qui fréquentent les vallées du site au titre de leurs loisirs sont de plus en plus divers, depuis le randonneur expérimenté et averti jusqu'au novice de la balade.

Les comportements des personnes les moins averties, de même que la simple cohabitation des troupeaux, notamment bovins, avec les touristes présents en grand nombre, peut poser des problèmes importants. Ainsi, outre les accidents corporels, relativement rares, c'est surtout l'utilisation, voire la dégradation des équipements pastoraux, les dégâts causés aux voitures par les bovins, et les comportements inappropriés de certains promeneurs qui posent problème, tant aux éleveurs qu'aux promeneurs.

Cela concerne les entrées du site et les zones les plus fréquentées : Pont d'Espagne, lac de Gaube, plateaux du Clot et du Cayan, Fruitière (cf. photo ci-contre) notamment.

Une gestion pastorale adaptée est garante de l'entretien des paysages et de nombreux habitats naturels remarquables du site. Or, cet exemple montre que la très forte fréquentation touristique sur le site peut avoir des impacts parfois importants sur son utilisation pastorale.



Les rencontres et réflexions menées dans la **première phase** d'élaboration du DOCOB, et notamment la réunion des groupes de travail du **15 septembre 2004**, ont permis de se rendre compte que cette problématique était un point clé sur le site, et que la recherche de compatibilité entre deux activités « structurantes » sur le site serait une question parmi d'autres à laquelle le DOCOB doit pouvoir apporter des solutions pour favoriser une gestion durable du site.

## ASSOCIEZ-VOUS A LA DEMARCHE !

### LE PLANNING

Le 13 décembre 2004, le comité de pilotage du site « Gaube-Vignemale » a validé l'état des lieux élaboré par l'opérateur. La **première phase** du travail d'élaboration du Document d'Objectifs est donc arrivée à son terme.

La suite du travail nous conduira à élaborer le **diagnostic** du site, à travers l'analyse croisée des activités humaines et du patrimoine naturel. Il s'agira alors de définir et de hiérarchiser les **enjeux** du site, qui orienteront par la suite la réflexion vers les **objectifs** à atteindre, en vue de proposer des **mesures de gestion** adaptées dans le DOCOB.

Les réunions des groupes de travail thématiques (« pastoralisme », « développement local » et « forêts ») seront le cadre essentiel de ce travail à venir. Vous êtes invités à participer à ces réunions, en salle et sur le terrain. Elles se tiendront jusqu'en décembre 2005, qui marquera la fin du travail d'élaboration de ce DOCOB, avec la dernière réunion du Comité de Pilotage.

	2005			
	HIVER	PRINTEMPS	ETE	AUTOMNE
<b>Phase 2</b> Diagnostic écologique Définition et hiérarchisation des enjeux	<b>GT thématiques</b>	<b>GT thématiques</b> <b>CPL</b>		
<b>Phase 3</b> Propositions d'actions			<b>GT thématiques</b> <b>CPL</b>	
<b>Phase 4</b> Rédaction du DOCOB				<b>GT thématiques</b> <b>CPL</b>

**GT : Groupes de travail**                      **CPL : Comité de Pilotage Local**

Le Parc National tient à votre disposition les documents de travail et de présentation, ainsi que les comptes-rendus de chaque réunion tenue depuis le lancement de Natura 2000 sur le site. Pour apporter vos témoignages, vos avis ou poser des questions sur le travail en cours sur le site « Gaube-Vignemale », n'hésitez pas à nous contacter :

#### Tangi LE MOAL

Chargé de mission Natura 2000 – habitats naturels  
Parc National des Pyrénées / Conservatoire Botanique pyrénéen  
**59, route de Pau      65 000 TARBES**

Mail : [pnp.lemoal@espaces-naturels.fr](mailto:pnp.lemoal@espaces-naturels.fr)

Tel : 05.62.44.36.89      Fax : 05.62.44.36.70

#### Le prochain bulletin « Infosite » :

Il sera édité suite au prochain Comité de Pilotage, et traitera essentiellement des enjeux identifiés sur le site, et des objectifs à poursuivre dans le cadre du DOCOB, tels qu'ils auront été identifiés dans le cadre des groupes de travail.

Il rendra également compte de vos témoignages.

Cette lettre d'information est destinée à toutes les personnes impliquées dans la démarche Natura 2000 sur le site « Gaube - Vignemale », institutionnels et usagers, et marquera chacune des étapes de l'élaboration du Document d'Objectifs.

Pour plus d'informations :  **Ministère de l'Écologie et du Développement Durable** : <http://www.environnement.gouv.fr>

Rédaction : **Tangi LEMOAL**

N° ISSN : 1762-9691

Dépôt légal : 2e trimestre 2003

